





























PLACE DE L'ÉGLISE 77174 VILLENEUVE LE COMTE





Fermé le dimanche soir, lundi et mardi

la-vieille-auberge@orange.fr
11, rue du Général de Gaulle - 77174 Villeneuve le Comte



Villeneuve le Comte, Notre Village

Bulletin Municipal N° 87

Daniel Chevalier

RÉDACTEURS

Julien Quinterne Gisèle Frugier Sabine Bredoux Jean-Pierre Sivadier Martine Desenclos Fatiha Becquart Aurélie Scal Guy Branet

TIRAGE

950 exemplaires Parution: 3 fois par an Distribution gratuite Première parution 1997 ISSN 1268-4724

MISE EN PAGE

LaureBé

CRÉDITS PHOTO

Élu(e)s, L. Balandram, Adobe Stock

IMPRESSION

Imprimerie Chauvat Bertau Pontcarré 77220



communication vlc@gmail.com



édito

Après plusieurs mois d'attente dus à la crise sanitaire, les nouveaux Conseils Municipaux issus des élections sont enfin installés. Les commissions municipales sont mises en place et commencent à travailler. Il en est de même au niveau des intercommunalités et des syndicats. Cette phase de mise en place s'est achevée en septembre.

M. Philippe Descrouet, Maire de Serris, a été élu président de Val d'Europe Agglomération. Il a pris la succession de M. Jean-Paul Balcou que nous remercions pour son action et l'accueil qu'il a fait à notre commune lors de notre intégration à Val d'Europe Agglomération.

A l'intérieur du nouvel exécutif de notre agglomération, j'ai en charge, en tant que vice-président, les sujets relatifs à l'aménagement, l'urbanisme et l'habitat.

Au niveau du syndicat des transports de Marne la Vallée, j'aurai également la responsabilité de suivre la réalisation du Plan Local des Mobilités pour le secteur du Val d'Europe.

En ce qui concerne la commune, le chantier de la vidéo-protection est maintenant bien entamé. Ce service devrait être opérationnel à l'automne. Vous trouverez dans le présent bulletin une information détaillée sur le fonctionnement de ce dispositif.

Le marché « travaux » pour la réalisation des travaux : rues de la Croix de Tigeaux, Pasteur, Victor Hugo et rue Basse des fossés a été attribué. Le planning de réalisation reste encore à caler en fonction des travaux « réseaux » à réaliser préalablement par Val d'Europe Agglomération.

Nous sommes aussi en train de réorganiser complètement l'information municipale. Beaucoup d'entre vous se sont déjà abonnés à la nouvelle page Facebook de la commune. Les Conseils Municipaux sont maintenant retransmis en direct sur internet ce qui semble très apprécié.

Le bulletin municipal est maintenant directement conçu sous gestion communale. Nous avons modernisé sa présentation. Je profite de ce changement pour remercier publiquement au nom de tous les habitants, Mme Carole Jacques qui a assumée bénévolement la fabrication de notre bulletin pendant près de 20 ans et, autour d'elle, toutes les personnes qui ont assuré la rédaction des articles ou les prises de vues.

Il est prévu également une refonte du site internet ainsi qu'une réactivation de la newsletter.

La nouvelle équipe travaille également à préparer, conformément à nos engagements, les nouvelles actions participatives et notamment, la mise en place du Conseil Consultatif des Jeunes avec son budget participatif.

Nous avons le plaisir aussi d'accueillir trois nouveaux commerces dans notre commune. Nous leur souhaitons la meilleure réussite.

Malgré les incertitudes qui restent avec la crise sanitaire, nous faisons notre possible pour que les activités associatives puissent reprendre au mieux. L'allègement du protocole sanitaire au niveau des écoles permet aussi d'accueillir à nouveau tous les enfants. Nous maintiendrons bien évidemment les mesures sanitaires qui s'imposent pour assurer la sécurité des enfants et des familles.

Nous vous souhaitons à tous une excellente rentrée.

Daniel Chevalier Maire de Villeneuve le Comte

La vidéoprotection, à quoi ça sert?

La Vidéoprotection, un moyen moderne et efficace de prévention et de dissuasion de la délinquance

• Quelle différence entre vidéoprotection et vidéosurveillance ?

Dans les deux cas, il s'agit d'un système de caméras et de transmission d'images, disposé dans un espace public ou privé, pour surveiller à distance. La différence vient de la gestion des images. Pour la vidéosurveillance, les images sont regardées 24h/24 par des agents. Concernant la vidéoprotection, les images sont stockées et visionnées si besoin.

2 Quels sont les objectifs de la vidéoprotection ?

Les objectifs sont multiples. Tout d'abord, la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens. La vidéoprotection permet également la surveillance d'axes stratégiques à l'instar des entrées et sorties de ville, des carrefours et des zones de parking. Enfin, ce dispositif protège les installations et les bâtiments publics. C'est un outil d'identification et d'interpellation.

La vidéoprotection de la voie publique présente une utilité indispensable en termes de dissuasion et d'aide aux services en charge des enquêtes judiciaires.

3 Quelles sont les règles légales?

L'installation d'un système de vidéoprotection est subordonnée à une autorisation préfectorale. Il existe un cadre réglementaire très strict quant à la protection des libertés individuelles. Ainsi les parties privatives ou pouvant porter atteinte à la vie privée sont masquées et hormis le cas d'une enquête de flagrant délit, d'une enquête préliminaire ou d'une information judiciaire, les images ne peuvent être conservées au-delà de 30 jours.

4 Combien de sites ont été retenus ?

Au total, 32 caméras seront installées sur l'ensemble de notre commune. Les caméras couvriront les axes stratégiques de Villeneuve le Comte (voir carte). Les implantations de caméras ont été validées par les principaux acteurs de la sécurité de la ville, à savoir les élus en concertation avec les services spécialisés de la Gendarmerie Nationale.

6 Quel est le coût du dispositif et l'échéance?

L'investissement sera d'environ 170 000 € HT subventionné par la Région et l'Etat à hauteur de 80%. La mise en place de la vidéoprotection, si aucun retard administratif ne vient ralentir la procédure en cours et si les conditions météorologiques sont bonnes, devrait être opérationnelle pour le dernier trimestre 2020.

6 Qui sur la commune peut visionner les images de vidéoprotection ?

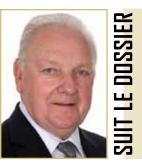
Seules 5 personnes seront habilitées à visualiser les images de vidéoprotection ainsi que pour le paramétrage et les extractions d'images.



EMPLACEMENTS DES CAMÉRAS:

- Place de la Fontaine **C1 à C3**
- Rue de Paris **C4 et C28**
- Rue du Pont de Couilly **C5 et C29**
- Rue Gaucher de Chatillon **C6 et C7**
- Rue de la Croix de Tigeaux **C8 et C30**
- Rue de la Libération **C9 et C31**

- Stade **C10 à C12**
- Allée A. Coysevox C13 à C16
- Stade Chemin de Tournan **C17**
- Stade Tennis C18 à C21
- Allée de la Pointe **C22 et C32**
- Avenue Jules Ferry **C23 à C27**



Philippe BAPTIST



Nouveau : diffusion des conseils municipaux en direct sur la page Facebook

La réunion du conseil municipal est ouverte au public. Suite à la crise sanitaire, beaucoup ont apprécié que les conseils municipaux soient maintenant retransmis en direct sur la page **Facebook** de Villeneuve le Comte. La diffusion du Conseil municipal en vidéo s'inscrit dans la volonté de la Municipalité de promouvoir la démocratie participative. Elle permet à chacun de suivre les débats et de s'intéresser aux actualités de la commune sans se déplacer. La séance est filmée en intégralité.





LES VILCOMTOIS DIALOGUENT AVEC I FURS ÉLUS

La nouvelle équipe municipale souhaite vous donner la parole. En début ou en fin de Conseil Municipal, le Maire pourra donner la parole à un Vilcomtois. Ce dernier aura, au préalable, déposé par écrit auprès du Maire, au moins 5 jours ouvrés avant la séance, une question avec son nom et son adresse. Il présentera lui-même oralement sa question aux élus de la commune. Les questions posées doivent être des questions d'intérêt général concernant notre village. Un compte rendu des questions et des réponses sera repris dans le bulletin d'information municipal ou sur le site internet de Villeneuve le Comte.

QUAND ONT LIEU LES CONSEILS MUNICIPAUX ? Les derniers mardis de chaque mois à 20h45.

OÙ SE DÉROULENT LES CONSEILS MUNICIPAUX?

Généralement en Mairie. Afin de respecter les règles de distanciation physique, les conseils municipaux se déroulent actuellement à la Maison de l'Environnement.

Le jardin partagé

Conformément à nos engagements de la campagne électorale, nous souhaitons ouvrir un jardin partagé au sein de notre village.

Un jardin partagé est un jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un village ou d'une communauté. Un jardin partagé ne se décrète pas, il prend tout son sens parce qu'il répond aux attentes et aux besoins des habitants d'un lieu.

Il peut être un lieu de véritable production ou simplement de rencontre, de convivialité, d'échange voir simplement de contemplation.

Pour qu'un tel lieu puisse exister et vivre, il faut que des habitants se mobilisent pour le créer, l'entretenir et l'animer. La municipalité est évidemment prête à apporter son aide au démarrage et à accompagner les bénévoles qui s'engageront.

Différents lieux permettant d'accueillir un tel jardin existent et sont disponibles. Il nous faut maintenant identifier les habitants intéressés par ce projet.

Nous invitons tous ceux qui sont intéressés par ce projet à se signaler en Mairie par téléphone ou par mail.

Nous organiserons ensuite une rencontre avec tous les volontaires pour travailler collectivement à la création de ce jardin.



Elisabeth CHAVANNE



Création d'un Conseil Consultatif des Jeunes

INFORMATION AUX JEUNES DE 11 À 17 ANS ET AUX PARENTS

UN VILLAGE SE CONSTRUIT ET SE DÉVELOPPE AVEC L'ENSEMBLE DE SES HABITANTS

La volonté de la Municipalité est d'associer les jeunes Vilcomtois à la vie du village, de leur permettre la réalisation de projets d'intérêt général, de participer de façon citoyenne à différents événements, et de connaître et comprendre le fonctionnement d'une collectivité locale.



Gisèle FRUGIER

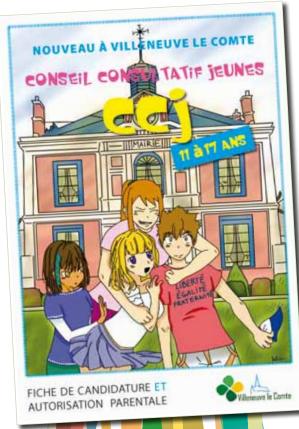
Pour ce faire et donner une vraie place à ces jeunes, l'équipe municipale a décidé de mettre en place un Conseil Consultatif des Jeunes (CCJ) s'adressant à tous **les jeunes de 11 à 17 ans**. Cette instance leur permettra de s'initier à l'exercice de la démocratie locale, de s'impliquer et d'agir de façon active auprès de notre commune.

En lien avec les élus locaux et le service Jeunesse, les Jeunes Conseillers pourront participer à des projets déjà initiés ou proposer de nouveaux projets d'intérêt local.

Ils pourront participer à des actions de protection de l'environnement et présenter leurs propres actions.

Ils pourront apporter leur soutien aux associations locales lors de leurs manifestations et créer leurs propres manifestations (expositions...).

LES JEUNES CONSEILLERS SERONT LES REPRÉSENTANTS DE LA JEUNESSE VILCOMTOISE



Ils exprimeront leurs idées et celles de leurs camarades, le tout dans le respect de chacun : élaboration et signature de la Charte du Jeune Conseiller. Ils participeront à la vie de la collectivité (commissions municipales) et aux cérémonies officielles (commémorations, vœux, inaugurations ...).

Ils formeront leurs propres commissions et se réuniront en assemblées plénières (Conseils municipaux des Jeunes) pour acter leurs décisions.

Ils devront veiller à respecter le budget qui leur sera attribué. Ce Conseil Consultatif des Jeunes sera composé de 10 à 25 Jeunes volontaires. Leur mandat durera deux ans et pourra être renouvelé jusqu'à leurs 18 ans.

L'implication des parents est indispensable à la réussite de ce projet et pour accompagner les Jeunes Vilcomtois dans cette aventure.

Vous trouverez joint au Bulletin Municipal une fiche d'inscription à remplir par votre enfant ainsi qu'une autorisation parentale à remplir par vos soins.

Le tout est à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou à renvoyer par mail à l'adresse suivante :

ccjvilleneuvelecomte@gmail.com

vendredi 9 octobre 2020 Réunion Publique Information CCJ 19h Salle des Fêtes rue Gaucher de Châtillon

PARENTS ET ENFANTS SONT CONVIÉS

Merci à Carlo pour son très beau dessin.

Notre commune mobilisée pendant la crise

Depuis le début de la crise sanitaire, les agents et les élus de Villeneuve le Comte sont mobilisés pour répondre aux exigences de santé publique. Nous remercions également tous les bénévoles pour l'aide apportée ainsi que nos commerçants qui ont su développer des alternatives pour le bien-être et le confort de tous.

SOUTIEN AUX PERSONNES FRAGILES OU ISOLÉES

- ✓ 660 appels aux personnes fragiles de la commune ont été passés par les élus (anciens et nouveaux).
- ✓ Des démarches bénévoles ont été faites (voisins, quartiers ou élus) pour assurer les courses quotidiennes et les achats à la pharmacie.
- ✓ Les commerçants ouverts ont mis en place des possibilités de livraison à domicile.

SACS À DÉCHETS VERTS

✓ Pour éviter que les gens ne se déplacent, une distribution de sacs à déchets verts a été effectuée au domicile des habitants.

MISE À DISPOSITION DES ATTESTATIONS DE DÉPLACEMENT

✓ Des photocopies d'attestation de déplacement ont été mises à disposition librement 24h/24 et 7j/7 devant la mairie.

SERVICES MAIRIE

- ✓ Même si la Mairie était fermée au public, l'ensemble des services indispensables a pu être assuré. Les habitants pouvaient téléphoner ou prendre rendez-vous. Les cas d'urgence ont pu être traités.
- ✓ Un numéro d'urgence 24/24h a été ouvert pendant tout le confinement.
- ✓ Une aide psychologique gratuite a été proposée par Mme DESENCLOS.
- ✓ Une assistance aux entreprises a été proposée par Mme VERCHERE.

ENTRETIEN DU VILLAGE

- ✓ Malgré l'arrêt des sociétés d'entretien des espaces verts de la commune, une partie de l'équipe des agents communaux a pu assurer l'essentiel des tontes et désherbage.
- ✓ Quelques habitants ont bénévolement entretenu les espaces publics autour de chez eux. Un renfort très appréciable.

ÉCOLE PUBLIQUE

Il n'a pas été nécessaire de maintenir l'école ouverte dans la première phase du confinement en l'absence de demande de personnels prioritaires.

L'école publique a ensuite été ré-ouverte progressivement, à partir du 25 mai, dans le respect du protocole sanitaire établi par le ministère de l'Éducation Nationale.

DISTRIBUTION DE MASQUES

Pendant le confinement, la commune a reçu :

- √ 300 masques jetables par la Région lle de France,
- ✓ 500 masques jetables par le département,
- ✓ 900 masques jetables par le département pour soignants,
- ✓ Environ 150 masques tissus fabriqués et offerts par des habitants bénévoles.

Ces masques ont été distribués aux personnels soignants, aux commerçants, aux employés municipaux et aux personnes fragiles.

Pour l'après confinement à destination des habitants, la commune a reçu :

- ✓ 2 000 masques jetables offerts par un habitant,
- ✓ 900 masques lavables adultes offerts par le département et reçus le 9 mai (le département doit encore livrer environ 3 600 masques adultes en tout.

La commune a acheté de son côté:

- √ 300 masques jetables commandés via l'union des Maires de Seine et Marne fin avril et reçus seulement le 15 mai,
- ✓ 2 000 masques lavables adultes et 500 masques lavables enfants commandés début mai et reçus début juin.

Une distribution chez tous les habitants a été réalisée le dimanche 10 mai. 1 953 masques ont été distribués.

Trois distributions supplémentaires ont été assurées à la Salle Hardy :

Le jeudi 21 mai (Ascension): 254 masques, Le mercredi 27 mai : 154 masques, Le samedi 6 juin : 383 masques.

Distribution de 2 masques lavables par collègien et lycéen à la mairie les 28, 29 et 31 août.

Au total: 2 960 masques distribués.

DISTRIBUTIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pendant tout le confinement, des distributions de gels, de solution désinfectante, de gants, de lingettes papier ou d'équipements de protection ont été effectuées au profit des personnels soignants de la commune.

Merci aux Vilcomtois pour leur contribution!



Informations pour la collecte de vos déchets





MERCI DE SORTIR VOS CONTENANTS LA VEILLE AU SOIR

PROCHAINE COLLECTE DES ENCOMBRANTS "MONSTRES"

le mardi 1er décembre 2020, sortez vos objets la veille au soir

MISE À DISPOSITION DE SACS À DÉCHETS VERTS

Chaque année, 2 distributions sont mises en place dans la commune : Une au mois de mars et une au mois de septembre Les sacs sont à retirer en mairie.

DÉPÔT DE VÊTEMENTS JERICHO - route de Bailly



VAL ROC NE JETEZ PLUS! Donnez, Vendez, Achetez entre Valeuropéens sur www.valdetroc.fr

Transport À la Demande



QUAND J'UTILISE LE TRANSPORT À LA DEMANDE

- Je contribue à la préservation de l'environnement
- Je bénéficie d'un service de confiance et de proximité
- Je profite de mon voyage seut(e) ou accompagné(e)
- Je n'ai plus de problèmes de stationnement
- Je voyage en toute sécurité grâce au personnel qualifié



Préparation et distribution des masques































FÊTE FORAINE les 4 et 5 juillet place de la Fontaine







LES TERRASSES de La Taverne

et du Bar Tabac de la Fontaine



FORUM DES ASSOCIATIONS ET VIDE-GRENIERS le 6 septembre









Labyrinthe Nature

Mise en place du budget participatif





Ousmane KEÏTA

Au cours de la campagne, nous vous avons exprimé notre volonté de mettre le participatif au cœur de notre projet. Lors du premier conseil municipal, nous avons mis en place une première étape avec « Les Vilcomtois dialoguent avec leurs élus ».

L'essor de la participation et de l'engagement citoyen constitue un enjeu démocratique majeur, garant de la cohésion sociale et du « Vivre ensemble ». A ce titre, le Village de Villeneuve le Comte souhaite permettre à ses habitants d'influer davantage, en leur donnant la possibilité de faire connaître leurs préférences concernant l'utilisation d'une partie du budget d'investissement de la municipalité et en créant un Budget Participatif.

Les Vilcomtois pourront ainsi, d'une part, formuler des propositions relevant de l'investissement, et, d'autre part, voter pour les projets qu'ils estiment prioritaires. La mise en œuvre du Budget Participatif constitue une innovation démocratique d'ampleur puisque les Vilcomtois sont désormais invités à s'impliquer dans la gestion des finances publiques de leur Village et à se prononcer directement sur l'affectation d'une partie du budget.

Reposant sur une méthode de gouvernance ouverte et moderne, le Budget Participatif est avant tout une déclaration de confiance faite aux Vilcomtois, en leur offrant la responsabilité de ces fonds. Il doit permettre de renforcer les liens entre les citoyens, les institutions et leurs représentants, d'assurer toujours davantage de transparence dans la gestion des finances publiques, d'inventer une pédagogie de l'action publique, et de s'appuyer sur l'expertise et la créativité sans cesse renouvelée des habitants.

Tous les habitants de Villeneuve le Comte, sans limite d'âge, de façon individuelle ou collective, pourront prochainement déposer des idées!

Nous vous donnons rendez-vous **samedi 9 Janvier 2021 à 11 heures** à la Maison de l'Environnement lors de la

Cérémonie des vœux du Maire

pour la présentation détaillée du budget participatif.

Il s'agit d'un projet ambitieux, mobilisant l'ensemble de l'équipe municipale et des agents de l'administration.

TRIBUNES

Groupe majoritaire

Une équipe au service de notre village

Nous tenons à remercier l'ensemble des Vilcomtois qui malgré un contexte particulier, ont décidé de nous renouveler leur confiance avec 66,30% des voix.

Votre nouvelle majorité municipale regroupe des gens d'expérience et des nouveaux élus. Notre volonté est de préserver les qualités et atouts de notre commune tout en contribuant à sa modernisation. Les engagements pris pendant la campagne électorale sont nombreux et nous avons à cœur de les réaliser. De nouvelles idées et méthodes de travail sont mises en place. Plusieurs chantiers sont d'ores et déjà ouverts, notamment celui de la communication et de la vidéoprotection.

Notre ambition est aussi d'impliquer tous les habitants dans les décisions concernant la commune : Conseil Consultatif des Jeunes, budget participatif, les Vilcomtois dialoguent avec leurs élus. Nous aurons besoin de votre engagement pour atteindre cet objectif.

Comme vous le savez, le cadre de vie de notre village nous est envié. Nous souhaitons et cela est notre priorité majeure, sauvegarder le caractère de notre village. En juin dernier, Daniel Chevalier a été élu Vice-Président du Val d'Europe Agglomération en charge de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Logement et cela est une chance pour les Vilcomtois.

La majorité comme l'opposition a le droit de s'exprimer dans le bulletin municipal de la commune ou sur le site internet. C'est pourquoi vous voyez apparaître, conformément à la loi, cette nouvelle page dédiée à l'expression des différents groupes présents au sein du Conseil Municipal de Villeneuve le Comte.

Pour une commune comme la nôtre, ce qui reste primordial c'est la bonne volonté et l'engagement des élus au-delà de toute appartenance de groupe. Les divisions politiques n'ont pas beaucoup de sens à notre échelle et ne pourraient qu'entraver et ralentir les actions à conduire. Nous avons confiance dans le fait que nous pourrons travailler avec l'opposition en bonne intelligence.

Les élus du groupe « Une équipe au service de notre village »

Groupes d'opposition ····

Groupe Nouvel Elan Vilcomtois

Les colistiers du Nouvel Élan Vilcomtois souhaitent tout d'abord remercier sincèrement leurs électeurs et les assurer qu'ils restent vigilants pour défendre les valeurs et les priorités de leur programme.

Notre rôle de conseillers d'opposition se veut constructif et positif, avant tout dans l'intérêt de notre village et de ses habitants.

Nous déplorons ici que la commission communication ait été supprimée, fermant ainsi toute possibilité de donner notre avis dans un domaine aussi important et tellement décrié lors des précédents mandats.

Nous déplorons aussi l'étroitesse de l'espace qui nous est proposé dans cette tribune : 1000 caractères ! Mais c'est aussi une bonne nouvelle, car cela nous incite à créer notre propre lettre. Nous reviendrons prochainement vers vous à ce sujet.

En attendant, continuez à nous faire part de vos suggestions et problèmes à l'adresse suivante : nouvelelanvilcomtois@gmail.com.

Toujours à votre écoute et à votre service, l'équipe NEV.

Groupe AGIR

Cher habitant.es,

Je n'ai pas eu l'occasion de vous remercier, vous qui nous avez soutenus pendant la campagne. Merci. Nous avons obtenu 1 siège au conseil. Le fait d'avoir une opposition a changé le fonctionnement de la mairie, et obligé à plus de transparence.

Je remercie l'équipe municipale pour son accueil. Cela ne nous empêche pas de porter haut nos projets et d'amender quand il le faut ceux de la majorité.

Impliqué dans toutes les commissions, nous soutenons vos demandes: obtention de subvention au randoraid, au club QPC, la réfection du ch. des meuniers, le nettoyage et la mise en sécurité de la rue de Provins, et l'av de Paris, validons des projets de la majorité : la vidéosurveillance. Amendons des projets en cours: la construction d'un ALSH de 80 pl. le remplissage de l'actuel ne dépasse pas les 50 pers. et a une capacité de 60 - VLC n'a aucune structure de sports couverte. Nous pensons qu'avec 1,2M de prévu une salle polyvalente serait une meilleure option.

A DELPOZO

Le saviez-vous

Que représente le logo de la commune ?

Celui-ci symbolise plusieurs choses:

- La commune sertie dans la plaine de la Brie avec son clocher qui dépasse sur l'horizon.
- Les quatre places centrales du village qui forment un trèfle à quatre feuilles, porte bonheur de la commune.
- La proportion d'espaces boisés et d'espaces agricoles sur le territoire communal illustrée par les trois pétales verts et le pétale jaune du trèfle.

Dans sa nouvelle version, en bleu la silhouette représente notre église Notre Dame de la Nativité.

Que représente l'image de notre première de couverture ?

La semaine précédant le 25 mai 2020, date de la reprise des cours, les animateurs de l'ALSH en collaboration avec les enseignants de l'école communale, ont réalisé un marquage au sol des cours de récréation.

Ce marquage s'est voulu coloré et ludique afin de permettre aux élèves de jouer tout en respectant la distanciation physique.

Paroles de Vilcomtois



Comment avez-vous vécu le confinement ?



Robert,

J'habite en appartement depuis ma retraite. A l'arrivée du virus, je me suis dit c'est une grippe qui va durer 8 jours. Mais cela a duré.

Mon père a été hospitalisé début mars. Je n'ai pu le voir qu'une fois car le confinement s'est installé. Ce confinement était nécessaire, obligatoire. Par mon éducation, j'ai le respect de la discipline.

Mon père est décédé début avril mais pas du COVID 19. Je n'ai pourtant pas pu assister à la cérémonie. J'ai pu sortir pendant le confinement. J'avais une autorisation de déplacement pour activité professionnelle en EHPAD.

Je ne me plains donc pas. En revanche, je plains les familles avec enfants, qui ont vécu le confinement en appartement.



Fanny,

Avec le virus, il y a eu une appréhension pour l'inconnu. Non pas pour le travail mais pour ma famille. Infirmière en libéral, ie travaille 1 semaine sur 2.

Avec le confinement, quand je partais, il n'y avait personne dans les rues, j'étais seule, libre. Le temps s'était arrêté et j'étais sur le front. Je vivais en décalé avec ma famille qui était confinée.

Chaque soir, mon organisation pour leur protection était lourde, avec la désinfection de tout. Ne pas être contaminée et contaminer personne.

Durant ma semaine libre, je partageais mon temps entre conjoint, enfants et fabrication de masques. Je vivais avec la conscience de quelque chose de grave, de totalement inhabituel.



illeneuve le Comte

Patrick,

Une fois le choc de la nouvelle passée, je me suis concentré sur mon occupation professionnelle. Naviguant commercial dans une compagnie aérienne, j'ai été amené à effectuer des rapatriements de français bloqués à l'étranger.

J'aidonc, par la suite, pendant le confinement, suivi des formations on line, avec beaucoup d'aléas causés par les coupures incessantes du réseau internet et un réseau mobile restreint. Dans notre village verdoyant, nous sommes malgré tout privilégiés car nos commerçants sont restés présents et la faible densité de la population a permis de faciliter le respect des gestes barrières.

Présents aux rendez-vous quotidiens de 20h, nous profitions de l'occasion pour saluer nos voisins. Je tenais à remercier la municipalité pour la distribution des masques.

Bienvenue à nos nouveaux commerçants

SÉVERINE C. TOILETTAGE

4, rue de la Croix de Tigeaux 77174 Villeneuve le Comte

Tél.: 01 60 27 19 38

Site: https://severine-c-toilettage.fr/





Créé en 2010 à Montévrain, le salon de toilettage pour chiens Séverine C. est devenu une référence sur le secteur du Val d'Europe. Après 10 ans d'existence, le salon change d'adresse pour s'installer au cœur du village de Villeneuve le Comte.

Vous y serez accueilli par une équipe de toiletteuses qualifiées, ravie de mettre son savoir-faire à votre disposition et au service de votre animal.

Pour vous proposer une prestation de qualité et une maîtrise des techniques de toilettage, l'équipe Séverine C. participe aux concours de toilettage et aux expositions canines.

L'équipe de toiletteuses Séverine C. met toute sa passion et son expérience au quotidien à votre service et pour la beauté du chien.

Christine TRAN

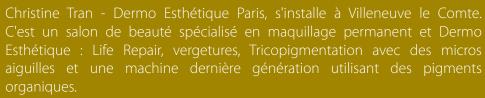
Dermo Esthétique Paris

ESTHÉTICIENNE / DERMO PRATICIENNE / MAKE UP ARTIST / EXPERT DU REGARD

3, rue du Pont de Couilly - 77174 Villeneuve le Comte

06 52 24 04 68 uniquement sur rendez-vous

Facebook: Christine Tran Dermo Esthétique Paris - Site: https://ctdermoesthetique.wixsite.com/christine



Le point fort et innovant du salon : création des aréoles mammaires en 3D pour les réparations d'après-cancer.

Notre ambition est de révéler la beauté de chacun.



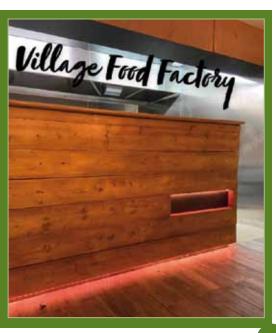
VILLAGE FOOD FACTORY

22, place de la Fontaine 77174 Villeneuve le Comte

A l'automne 2020, au 22 place de la Fontaine, à Villeneuve le Comte, s'installe Village Food Factory.

Nouveau restaurant à l'ambiance familiale, où vous seront proposés des spécialités indiennes de qualité (naan farcis et tandoori) et aussi des plats variés allant du tacos au burger, en passant par les incontournables plats vegan.

Nous serons heureux de vous accueillir de 11h à 23h, du lundi au samedi et avons hâte de pouvoir vous faire découvrir notre cuisine.





SANTÉ CABINET MÉDICAL 2, place Edmond James de Rothschild Dr Claude NEDELEC & Dr Po UNG Médecine Générale **(**) 01 60 43 00 28 Dominique MAIREAUX - Noémie BONNEAU Masseurs Kinésithérapeutes **(?**) 01 60 43 20 63 Mme HAMON et Josiane NGAMEN NGUESSOP (f) 01 60 43 06 29 **Chirurgiens Dentistes** Cabinet de pédicurie-podologie Dr Arnaud KAELIN © 01 60 43 28 66 MÉDECINE GÉNÉRALE Dr Delphine CHUET **(**) 01 64 17 64 23 37, allée Thibaut de Champagne CABINET D'INFIRMIÈRES 15, rue du Pont de Couilly **(**) 01 60 43 25 30 Audrey JEAN-BAPTISTE - Anne FIDÈLE - Brigitte LEBERT - Nathalie PELCAT Martine DESENCLOS - 10, avenue Jules Ferry **PSYCHOLOGUE (?**) 01 60 43 00 73 **PSYCHO PRATICIENNE** Isabelle DESROSES **(**) 06 27 53 21 59 PHARMACIE VAUCHIER 18, rue du Général de Gaulle **(**) 01 60 43 00 01

INFOSTRI

Renseignements maintenance - SMITOM Numéro vert gratuit : 08 05 29 80 05

OBJETS ENCOMBRANTS

L'enlèvement des objets encombrants se fait

1 fois par trimestre

Prochains passages:

Vendredi 11 septembre et mardi 1er décembre

DÉCHÈTERIE

BAILLY-ROMAINVILLIERS



Horaires du ler mars au 31 octobre 2020

Lundi au Vendredi : 10h-12h et 14h-18h Samedi : 9h-12h et 14h-18h Dimanche : 10h-13h

1, rue Saint Jacques 77700 Bailly-Romainvilliers

ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures ménagères se fait le **lundi matin** et le **jeudi matin**.

Le ramassage des containers pour le **tri sélectif** se fait le **mardi.**

Le ramassage des **déchets verts**, en sacs en papier* fournis par la mairie, se fait le **vendredi**.

Compte tenu du passage très matinal des camions de ramassage, il faut impérativement sortir les poubelles la veille au soir.

*A raison de 40 sacs par an/foyer, distribués en 2 fois.

HORAIRES DE LA POSTE

du lundi au vendredi : de 14h30 à 17h30 le samedi : de 9h à 12h

NU	IMÉROS DE TÉ	LÉPHONE UTILES		
POMPIERS - 77144 CHESSY	18	Mission locale (Lagny sur Marne)		01 64 30 10 62
GENDARMERIE - 77163 MORTCERF	01 64 04 30 24	Centre des Impôts :		01 60 07 87 00
SAMU	15	Centre Anti-Poisons 24h/24		01 40 05 48 48
SOS VIOL	0 800 05 95 95	ERDF		09 69 32 15 15
SOS MEDECIN	0 825 33 36 15	France Telecom		0 800 101 477
URGENCES DENTAIRES	0 892 23 11 28	Lyonnaise des Eaux 24h/24 (urgence)		0977 408 408
ALLO ENFANCE MALTRAITÉE	119	Transports PEP'S	wwwbuspeps.fr	01 60 07 94 70
VIOLENCES CONJUGALES	01 60 96 95 94	Gare TGV Chessy		01 60 43 55 00
SIDA INFO SERVICE	0 800 840 800	RER RATP (ligne A)		0 892 68 41 14
ACCUEIL SANS ABRI	115	Renseignements voyageurs SNCF		3635
FIL SANTÉ JEUNES	0 800 235 236	Drogues Info Service		0 800 231 313
TRÉSORERIE (MAGNY LE HONGRE)	01 60 04 31 31	Piscine de Fontenay-Trésigny		01 64 25 24 20
ALLOCATIONS FAMILIALES	0 820 25 77 10	Piscine de Bailly Romainvilliers		01 61 10 10 11
PÔLE EMPLOI - 27 PLACE DANUBE - 77700 SERRLS	39 49	Fourrière animale de Chailly en Brie		01 64 75 49 74
		Taxi Fabien		06 85 13 19 18



ADMINISTRATIF

MAIRIE © 01 60 43 00 28

Le lundi et le vendredi: 9h à 12h30 - 14h à 16h

Le mercredi: 9h à 12h30 - 14h à 19h

Le mardi et le jeudi : fermée toute la journée

Le samedi : 9h à 12h mairie@villeneuvelecomte.fr

www.villeneuve-le-comte.fr

PERMANENCE SÉCURITÉ SOCIALE © 36

www.cnamts.fr ou 3615 LASECU

BIBLIOTHÈQUE 1, rue Jules Ferry **Ouverture :** mercredi de 15h à 17h et samedi de 11h à 12h

bibliotheque@villeneuvelecomte.fr

ASSISTANTE SOCIALE - MAISON DES SOLIDARITÉS

16, place Edmond de Rothschild

77220 Tournan en Brie **© 01 64 25 07 00**

PERMANENCE RETRAITE

Point Accueil Retraite - CNAV - 77190 Dammarie Les Lys

② 3960 ou www.retraite.cnav.fr

PRÉFECTURE

© 01 64 71 77 77 ou 01 64 71 76 77

© 3646 12, rue des Saints Pères - 77000 Melun www.seine-et-marne.pref.gouv.fr

SOUS-PRÉFECTURE © 01 60 95 59 78

7, rue Gérard Philipe - 77200 Torcy

SERVICES DU VAL D'EUROPE

bibliotheque@villeneuvelecomte.fr		SERVICES DU VAL D'EUROPE	© 01 60 43 80 80		
CLUBS ET ASSOCIATIONS					
SPORTS	CONTACT	©	Site internet/Mail		
ASSOCIATION ATHLÉTISME VEA	M. TIMBRANDY	06 03 34 22 38	athlenord77@hotmail.fr		
FOOTBALL VEA	M. CHENE	06 11 36 56 64	valcieuropefootballalub.fr		
JUDO CLUB VILCOMTOIS	Daniel ALVAREZ	06 66 67 30 50	judoclub.villecomtois@gmail.com		
L'ÉTANG VILCOMTOIS	Raymond BOUCHER	06 74 95 32 02	boucherraymond@orangefr		
SKYDANCE SHOW ECOLE DE DANSE	Pascaline FERRARA	01 60 43 17 80	contact@skydance-show.com		
TENNIS CLUB	Stéphane REY	06 88 47 58 96	stef77174@free.fr		
VLC SPORTS	Corine BOUGOUIN	06 07 84 60 79	vlc.sports.asso@gmail.com		
DANCE MUSIC CIE	Alexandra PORET	06 80 44 67 05	julien@dmal.fr		
CULTURE ET ANIMATION	CONTACT	©	Site internet/Mail		
AMBIANCE VILCOMTOISE	Daniel CHEVALIER	07 82 72 84 21	ambiance.vilcomtoise@gmail.com		
AQUAPASTEL	Jennifer SÉNÉPART	06 18 29 17 91	jsenepart7727@gmail.com		
ATELIERS SÉRÉNITÉ DU VAL D'EUROPE	Marie-Aude GOU	06 12 29 46 04	marieaude@aol.com		
ASSOCIATION MUSICALE VILCOMTOISE	Olivier GILBERT	06 16 23 03 95	amvzik.com		
CHOEUR À COEUR	Michel LUCCHESI	06 83 27 25 21	michel.lucchesi@orange.fr		
POUM TCHAC	Pascal MATHELON	06 08 03 07 59	poumtchac.com		
SEL (SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL)	Anita DEFINANCE	06 87 58 32 83	anita.def@orange.fr		
QUESTIONS POUR UN CHAMPION	Daniel RAMAND	06 88 20 56 38	daniel.ramand@orange.fr		
SOCIÉTÉ VILCOMTOISE D'HISTOIRE	Alain PELGAS	01 60 43 04 73	alain.pelgas@yahoo.com		
SOLIDARITÉ PARTAGE	Geneviève LAGA	01 64 07 11 02	gmlaga77@gmail.com		
WEDNESDAY SCHOOL	Anne FONTENEAU	01 75 78 09 86	anne.fonteneau.77egmail.com		
DIVERS	CONTACT	©	Site internet/Mail		
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (PEP'S)	Isabelle FRANCO	06 62 30 20 30			
ASSOCIATION VIE ET JOIE	Didier CORMAN	06 16 52 06 14	didiercorman@free.fr		
LES FRIMOUSSES DE VILLENEUVE	Séverine WILD		lesfrimoussesdevilleneuve@gmail.com		
CLUB DU BEL ÂGE	Geneviève RIQUET	09 51 93 63 55	riquet_genevieve@yahoo.fr		
UNION DES ANCIENS COMBATTANTS	Georges GUERLOT	01 60 43 00 99	georges.guerlot@orange.fr		

CULTE

PAROISSE SAINT COLOMBAN						© 01 60 42 01 15	EGLISE I
					_		

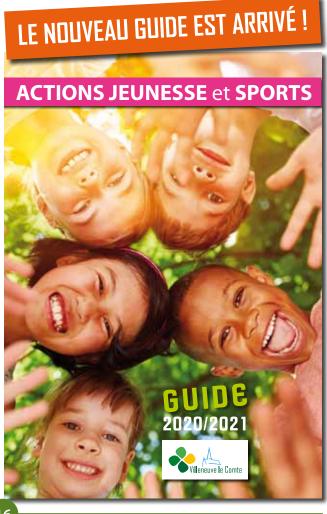
paroisse@paroisse-st-colomban.fr

EGLISE PROTESTANTE MENNONITE
Frédéric de Coninck (?) 01 60 31 03 69

ENSEIGNEMENT					
ÉCOLE PUBLIQUE DE VILLENEUVE LE COMTE	© 01 60 43 00 75				
COLLÈGE LUCIE AUBRAC - MONTÉVRAIN	© 01 85 76 18 00	© 01 60 43 21 59 et 01 60 43 34 62 ecole.saint-pierre@apprentis-auteuil.org			
COLLÈGE MADELEINE RENAUD	© 01 60 04 93 00	COLLÈGE PÈRE JACQUES			
LYCÉE ÉMILIE DU CHÂTELET	© 01 64 63 06 36	college.pere.jacques@apprentis-auteuil.org			

DERNIÈRE MINUTE





AGENDA

dimanche 4 octobre 2020

Fouill' Vêtements 9h à 18h Place de la Fontaine

ORGANISÉE PAR SOLIDARITÉ PARTAGE

vendredi 9 octobre 2020

Réunion Publique Information CCJ 19h Salle des Fêtes rue Gaucher de Châtillon

PARENTS ET ENFANTS SONT CONVIÉS

samedi 7 novembre 2020

Troc Livres

14h à 18h Maison de l'Environnement

samedi 14 novembre 2020 Concert Gospel Church

20h30 Église Notre Dame de la Nativité Taries : 10 €/- de 12 ans : 5 €

Réservation à partir du 12 octobre en Mairie

dimanche 15 novembre 2020

Questions pour un champion Tournoi de Seine-et-Marne 17h Maison de l'Environnement

samedi 21 novembre 2020

Rencontre avec les nouveaux habitants

17h Maison de l'Environnement

samedi 5 décembre 2020

Noël des Enfants Salle des Fêtes rue Gaucher de Châtillon

RÉSERVÉ AUX PETITS VILCOMTOIS

dimanche 13 décembre 2020

Concert de Noël AMV 15h30 Maison de l'Environnement

samedi 9 janvier 2021 Cérémonie des vœux

11h Maison de l'Environnement

J'AI LE PLAISIR DE CONVIER TOUS LES VILCOMTOIS ET VOUS ESPÈRE NOMBREUX.

DANIEL CHEVALIER

Prochaine parution janvier 2021









AGENCE AIV

35, rue de la Croix de Tigeaux 77174 VILLENEUVE LE COMTE

60 04 41 79

tere@aivsa.fr

TERRASSEMENTS
ASSAINISSEMENTS
TRAVAUX VOIRIE – VRD
REVETEMENTS QUALITATIFS

Le Domaine de la Pointe Salle de Mariage, Réception et Séminaire



Contact : Elodie — 07 81 03 76 64 Site web : www.ledomainedelapointe.com

Email : info@ledomainedelapointe.com









Vous souhaitez publier votre encart publicitaire dans le bulletin municipal pour les deux prochaines publications ?

Contactez-nous à l'adresse e-mail : communicationvlc@gmail.com

